

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation ...

 **ENSFEA**

Ecole Nationale Supérieure de
Formation de l'Enseignement Agricole

MASTER MEEF

**MENTION
ENSEIGNANT DU
SECOND DEGRÉ**

(en cours d'accréditation)

www.ensfea.fr

+ 33 (0)5 61 75 32 32



... pour l'enseignement agricole

Le/la professeur.e exerçant en lycée agricole est recruté.e par voie de concours par le Ministère en charge de l'agriculture. Le Master MEEF mention « Enseignant du second degré » dans l'enseignement agricole prépare à exercer dans le contexte spécifique des établissements d'enseignement agricole.

L'ENSFEA propose 31 parcours disciplinaires, par exemple :

- Productions végétales
- Productions animales
- Agroéquipements
- Aménagements paysagers
- Sciences économiques et sociales et gestion
- Education socioculturelle
- Technologies informatiques et multimédia
- Documentation ...

Objectifs de la formation

- Former à l'exercice du métier d'enseignant dans un établissement de l'enseignement technique agricole ;
- Former aux 5 missions de l'enseignement agricole : formation initiale et continue, animation et développement des territoires, insertion scolaire, sociale et professionnelle, développement, expérimentations et innovations agricoles et agroalimentaires, coopération internationale ;
- Acquérir des compétences pour le concours d'enseignant de l'enseignement agricole ;
- Initier à une démarche de recherche en éducation en lien avec le métier pour innover et faire évoluer sa pratique.

Débouchés

- Professeur certifié ou professeur de lycée professionnel agricole de l'enseignement technique agricole public et privé recrutés par voie de concours ;
- Enseignant/formateur contractuel dans les structures d'enseignement et de formation agricole publiques et privées ;
- Evolutions de carrière possibles au sein du ministère de l'agriculture (postes de direction en établissements, en services de l'Etat, à l'Inspection de l'Enseignement Agricole ...).



COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription en ligne sur www.ensfea.fr

ENSFEA

Ecole Nationale Supérieure de
Formation de l'Enseignement Agricole

L'ENSFEA dispose d'une
capacité d'hébergement
et de restauration permettant
d'accueillir les étudiants et
fonctionnaires stagiaires
lors des regroupements.

Site de formation

Ecole Nationale Supérieure de
Formation de l'Enseignement
Agricole (ENSFEA)
BP 22687 · 2 route de Narbonne ·
31326 Castanet Tolosan cedex

Conditions d'admission

En Master 1

- être titulaire d'une licence (ou diplôme reconnu de niveau équivalent) en cohérence avec le parcours disciplinaire choisi dans le master MEEF « Enseignant du second degré », avoir moins de 30 ans pour une admission par la voie de l'apprentissage ;
- ou non titulaire d'une L3 (ou d'un diplôme reconnu de niveau équivalent) sous réserve de l'acceptation du dossier de validation des acquis professionnels par une commission de l'ENSFEA.

En Master 2

- être titulaire d'un master 1 MEEF « Enseignant du second degré » ;
- ou être titulaire/non titulaire d'un autre master 1 (ou diplôme reconnu de niveau équivalent) sous réserve de l'acceptation du dossier de validation des acquis professionnels par une commission de l'ENSFEA.

Organisation de la formation

La formation se déroule sur deux années.

En Master 1

440 heures de cours et 8 semaines de stage en établissement d'enseignement agricole public.

Les périodes de stage en établissement ont pour objectifs :

- la découverte du métier et du contexte d'exercice dans l'enseignement agricole,
- la découverte de l'environnement numérique du lieu de stage,
- la pratique accompagnée de la classe,
- la définition d'une problématique de mémoire en sciences de l'éducation après l'immersion dans un contexte éducatif.

En Master 2

360 heures de cours et 10 semaines de stage en établissement d'enseignement agricole public.

Les lauréats des concours bénéficient de parcours adaptés adossés au Master.

Les périodes de stage en établissements ont pour objectifs :

- l'observation et le travail autour des 5 missions de l'enseignement agricole,
- l'observation de séances d'enseignement,
- la réalisation de séances d'enseignement en autonomie sous la responsabilité et l'accompagnement d'un tuteur enseignant,
- la collecte de données de terrain et le travail sur le mémoire.

Rejoignez-nous sur :

